



CAPITAL INVESTISSEMENT



83032603/60189/0051/C6 1/4  
E. 558446377149044649

MME ANNE MARIE THOMAS  
67 BOULEVARD EXELMANS  
75016 PARIS

Paris, le 08 juin 2018

**Objet : Assemblée Générale Ordinaire – SAS FONDS DE COMMERCE PARIS**

Cher Mandant,

Au titre de votre Mandat de Gestion, nous vous informons que la société Fonds de Commerce Paris, dont vous êtes actionnaire, procède à la tenue d'une Assemblée Générale Ordinaire en date du 21 juin 2018.

Lors de cette assemblée, différentes résolutions seront proposées, notamment l'approbation des comptes et l'affectation du résultat. Nous sommes favorables aux résolutions.

Vous trouverez ci-joint la convocation ainsi qu'une procuration.

**Votre présence n'étant pas obligatoire, nous vous proposons de vous représenter à cette Assemblée Générale Ordinaire.**

**A cet effet, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la procuration jointe, datée et signée pour le 20 juin 2018 au plus tard.**

Nous vous prions d'agréer, Cher Mandant, l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe de gestion

**SAS Fonds de Commerce Paris**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 86.770 euros  
Siège social : 5, rue d'Aguesseau – 75008 Paris  
534 481 122 RCS Paris

\*\*\*\*\*

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 juin 2018**

Paris, le 8 juin 2018

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale mixte des associés qui sera réunie le 21 juin 2018 à 17 heures 45 minutes, au 38 rue du Général Foy 75008 PARIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du suivant :

**ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Approbation des comptes annuels :**

- **Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus à la Présidence ;**
- **Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;**
- **Approbation des conventions réglementées ;**
- **Pouvoirs pour formalités ;**
- **Questions diverses.**

Vous trouverez sous ce pli le texte des résolutions soumises à l'assemblée.

Le rapport de gestion, les comptes annuels et les rapports du commissaire aux comptes sont tenus à votre disposition au siège social.

Dans cette perspective, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président  
Jean-Paul LEVY



\*\*\*\*\*

**TEXTE DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DU 21 JUIN 2018**

\*\*\*\*\*

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Président, le rapport sur les comptes annuels et le rapport sur les conventions du Commissaire aux Comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2017, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale, approuve le montant global de 542 € de dépenses non déductibles du résultat fiscal correspondant à des amendes et pénalités.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 quitus de sa gestion au Président.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice net de 59 637 € que nous vous proposons d'affecter au compte de REPORT A NOUVEAU, la réserve légale étant déjà affectée d'un montant égal à 10% du capital social conformément à l'article L232-10 du Code de Commerce.

**TROISIEME RESOLUTION**

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les montants du dividende mis en distribution correspondant au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice 2016 : 0 euros

Exercice 2015 : 0 Euros

Exercice 2014 : 0 Euros

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence sur les conventions réglementées et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes et statuant sur ces rapports, déclare approuver les termes desdits rapports.

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous les pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de dépôt.

**Procuration**

Je soussigné(e),

MME ANNE MARIE THOMAS  
demeurant 67 BOULEVARD EXELMANS , 75016 PARIS FRANCE

propriétaire de 9 actions de préférence de catégorie P de la SAS Fonds de Commerce Paris, dont le siège social est situé 5 rue d'Aguesseau à Paris 75008 et immatriculée au RCS de Paris sous le N° 534 481 122, donne, par les présentes, tous pouvoirs à la Société **EXTENDAM**, société anonyme dont le siège social est situé 79, rue de la Boétie à Paris (75008), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 789 931 318 RCS Paris à me représenter à l'assemblée générale ordinaire convoquée le 21 juin 2018 à 17h45 dans les locaux de la société PROBONO, 38 rue du Général Foy 75008 PARIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus à la Présidence ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Approbation des conventions réglementées ;
- Pouvoirs pour formalités ;
- Questions diverses.

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et généralement faire le nécessaire.

Le présent pouvoir conservera tous ses effets pour toutes les assemblées successivement réunies à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour en cas de nouvelles convocations pour défaut de majorité ou toute autre cause.

Fait à ....., le .....,

Bon pour pouvoir,

Signature

